



Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole

Christine Bost a été élue à la présidence de Bordeaux Métropole. Première femme à occuper ce poste, elle succède à Alain Anziani. Lors de sa prise de parole à l'issue de l'élection, elle a salué chaleureusement le travail accompli et les jalons posés par l'ancien président depuis 2020.

Alain Anziani a présenté au préfet sa démission de la présidence de Bordeaux Métropole le 4 mars 2024, qui l'a acceptée.

En application du Code général des collectivités territoriales, l'intérim a été assuré par le premier vice-président, Pierre Hurmic, et le conseil convoqué pour procéder au remplacement du président dans la quinzaine qui suit.

Lors de ce conseil métropolitain, Alain Anziani a rappelé, *« Je n'ai fait que mon devoir. J'ai toujours dit qu'à partir du moment où je ne pourrais plus exercer la totalité de mes fonctions dans leur plénitude, j'en tirerai les conséquences. (...) Vous avez su donner de la vie politique si souvent critiquée une image de dignité. (...) Un dernier mot sur notre institution : notre action s'inscrit dans un temps long qui révèle des regards communs sur le tramway, le pont Simone Veil, les services à la population. Ces consensus n'excluent ni les désaccords, ni les alternances. En République, les divergences existent et enrichissent la démocratie, mais elles peuvent se concilier avec le respect mutuel. »*

Il a ensuite proposé la candidature de Christine Bost à la présidence : *« Notre institution est singulière, hybride. Nous ne sommes pas une collectivité locale et pourtant notre établissement public est en charge de compétences majeures. Cette originalité impose une vision stratégique et une préoccupation de proximité. Christine Bost possède ces deux qualités. Elle croit en l'intercommunalité tout en ayant une relation forte au fait communal. J'ajouterai un mot sur la personnalité de Christine Bost, femme de décision, mais à l'écoute, d'expérience mais attentive aux évolutions, de caractère mais aussi de convivialité. »*

A la suite, les conseillers ont été appelés à voter.

Christine Bost a été élue présidente de Bordeaux Métropole (73 voix pour, 24 abstentions, 1 bulletin nul, 1 voix pour Marc Morisset).

Première femme à occuper ce poste, la présidente de Bordeaux Métropole a pris la parole en citant ses prédécesseurs : *« Vous n'imaginez pas à quel point je mesure l'honneur qui m'est fait d'être la 8^{ème} personne derrière Jacques Chaban-Delmas, Michel Sainte-Marie, Alain Juppé, Alain Rousset, Vincent Feltesse, Patrick Bobet et Alain Anziani à présider notre intercommunalité. »*

Puis elle a souligné deux enjeux majeurs auxquels doit faire face le territoire métropolitain : *« les risques climatiques et naturels qui sont désormais notre quotidien, les risques technologiques qui font planer des incertitudes majeures. La vulnérabilité des hommes et des femmes : fragilités sociales, fragilités démographiques avec notamment la question du vieillissement de la population. Notre capacité à faire en termes de ressources humaines et de ressources financières. »*

Christine Bost souhaite suivre la méthode du *« Faire ensemble : avec nos communes, nos voisins, nos partenaires économiques, culturels, universitaires ; Le*

respect des différences : singularités de nos territoires et des projets de chaque commune, la plus petite comme la plus grande ; Ecouter, rechercher le compromis, proposer, décider, agir ».

A l'échelle nationale, 11,4% des conseils communautaires sont présidés par des femmes. La part des femmes parmi les élus locaux progresse et atteint désormais presque 42 % ; mais elle est plus faible est plus disparate parmi les présidents d'exécutifs : 19,8 % des maires, 20,2 % des présidents des conseils départementaux et 31,6 % de ceux des régions*.

Sur les 22 métropoles françaises, cinq femmes occupent la présidence.

Les élus métropolitains ont également procédé à l'élection des 20 vice-présidents. Andréa Kiss, maire du Haillan, change de délégation et occupe désormais la vice-présidence à l'aménagement urbain et naturel, foncier opérationnel. Marie Récalde, adjointe au maire de Mérignac, devient vice-présidente à la voirie et aux espaces publics.

Alain Anziani demeure conseiller métropolitain et maire de Mérignac.

Composition du conseil de métropole

Le conseil métropolitain est composé de 104 élus, représentants des 28 communes du territoire.

- 31 élus du groupe Socialistes et apparentés
- 31 élus du groupe Ecologie et solidarités
- 3 élus du groupe communiste
- 33 élus du groupe Métropole Commune(s)
- 4 élus du groupe Renouveau Bordeaux
- 2 conseillers métropolitains indépendants

Christine Bost, quelques dates

Christine Bost est née à Bordeaux le 29 juin 1973.

Elle est maire d'Eysines et vice-présidente du département de la Gironde.

Après une maîtrise en sciences de l'information et de la communication (Isic Bordeaux) elle obtient un DESS (master 2) à Sciences po Bordeaux en management des organisations et entreprises publiques. Le choix de son parcours universitaire est guidé par sa volonté d'agir dans le service public de le rendre le plus efficace possible, le plus fluide, et le plus compréhensible.

En parallèle, elle décide à l'âge de 20 ans de militer auprès du parti socialiste. Elle est sollicitée en 2001 pour mener la campagne des cantonales et faire partie de la liste de Pierre Brana alors député-maire d'Eysines. C'est ainsi qu'à 27 ans elle devient conseillère générale du canton de Blanquefort et conseillère municipale d'Eysines.

Mairie d'Eysines

De 2001 à 2008, elle est conseillère municipale déléguée à la communication aux côtés de Pierre Brana. En 2008, elle lui succède comme maire d'Eysines.

Conseil Départemental de la Gironde

Depuis 2001 elle est conseillère départementale du canton de Blanquefort puis des portes du Médoc Blanquefort (Eysines, Ludon-Médoc, Parempuyre, Le Pian Médoc

De 2004 à 2008, elle est présidente de la commission jeunesse et citoyenneté. En 2012 elle devient vice-présidente du conseil général de la Gironde, en charge de la mobilité des transports et de l'intermodalité. Depuis 2015, elle occupe le poste de première vice-présidente du Conseil départemental de la Gironde aux côtés de Jean-Luc Gleyze. Elle est en charge des synergies, stratégies et développement des territoires. Elle est conseillère départementale du canton des portes du Médoc Blanquefort (Eysines, Ludon-Médoc, Parempuyre, Le Pian Médoc).

Communauté urbaine et Bordeaux Métropole

De 2008 à 2014 elle est vice-présidente déléguée à l'urbanisme de Bordeaux Métropole. Elle est aussi membre de la commission transports et déplacements. En 2014, elle devient vice-présidente déléguée aux zones d'activités de proximité à l'économie sociale et solidaire, au commerce et à l'artisanat. Depuis 2020, elle est vice-présidente déléguée à l'aménagement urbain et naturel et au foncier opérationnel.

*Bulletin d'information statistique de la DGCL, août 2021.

Contacts presse :

Virginie Bougant – vi.bougant@bordeaux-metropole.fr – 06 27 52 48 69

Margot Pinsolles – m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr – 06 61 80 61 23